RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2014 B 02941
Numéro SIREN : 800 289 472
Nom ou dénomination : M & A AUDIT

Ce dépôt a été enregistré le 19/02/2018 sous le numéro de dépôt 17333

DEPOT D'ACTE

DATE DEPOT : 19-02-2018

N° DE DEPOT : 2018R017333

N° GESTION : 2014B02941

N° SIREN : 800289472

DENOMINATION : M & A AUDIT

ADRESSE : 35 rue de la Bienfaisance 75008 Paris

DATE D'ACTE : 18-12-2014

TYPE D'ACTE : Décision(s) de l'actionnaire unique

NATURE D'ACTE : Nomination de commissaire aux comptes titulaire et suppléant

(Nouvelle dénomination MEA AUDIT)

MAGIS & ASSOCIES
Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 euros

Siège social : 35, rue de la BIENFAISANCE
75008 PARIS

800 289 472 RCS PARIS

PROCES VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 18 DECEMBRE 2014

L'an 2014, le 18 décembre à 12 heures, M. Norbert TRESFELS, représentant la société EXA, Associé unique de la société,

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT :

L'associé unique étant désormais une personne morale. Il convient donc de désigner un Commissaire aux comptes titulaire et son suppléant.

II - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- Nomination d'un Commissaire aux comptes titulaire et de son suppléant,

- Questions diverses.

- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

PREMIERE DECISION

L'Associé unique décide de nommer :

- en qualité de Commissaire aux comptes titulaire, la société CABINET FREZALS, représentée par son gérant, Monsieur Serge FREZALS à compter de ce jour et pour une durée de six exercices expirant à l'issue de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2019 :

- en qualité de Commissaire aux comptes suppléant de Monsieur Xavier BRETHENOUX à compter de ce jour et pour une durée de six exercices expirant à l'issue de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2019.

La société CABINET FREZALS et Monsieur Xavier BRETHENOUX ont fait savoir par avance qu'ils acceptaient ces fonctions et n'étaient frappés d'aucune mesure ou incompatibilité susceptible de leur en interdire l'exercice.

95

DEUXIEME DECISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès verbal de la présente séance, pour faire tous dépôts, publications et autres formalités.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui sera reproduit sur le registre des décisions de l'associé unique.



Norbert TRESFELS, pour la société EXA